

MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 8 / 2019

Crédit d'étude pour la création d'un arrêt de bus et d'un trottoir sur la route de Bovon - réalisation d'un parking public

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

La Municipalité a constaté qu'il y avait une problématique de sécurité devant le collège, notamment lors du chargement et déchargement des enfants dans les bus scolaires. De plus, le fait qu'il n'y a pas assez de places de parc à proximité du collège pour les parents qui amènent leurs enfants en voiture, crée régulièrement des situations dangereuses.

De ce fait, la Municipalité souhaite étudier la possibilité de réaliser deux ouvrages distincts autour de l'école primaire sur les parcelles numéros 39, 212 et DP1030. Ces deux ouvrages sont les suivants :

Arrêt de bus et trottoirs :

Elargissement du trottoir côté ouest de la route de Bovon, sur le domaine public numéro DP1030 et la parcelle communale numéro 39, ainsi que réaménagement de celui en face de l'école primaire afin de permettre l'arrêt de deux bus scolaires. Ce nouvel aménagement sécuriserait les flux piétons aux abords de l'école primaire et permettrait aux bus scolaires d'attendre en enfilade sans bloquer le trafic.

Parking :

Création d'un nouveau parking sur les parcelles communales numéros 39 et 212. Ce parking, d'une capacité de 28 places, permettrait de supprimer le stationnement latéral sur la route de Bovon et de répondre à la demande en stationnement du quartier, du locataire du collège, des enseignants et des éducateurs.

Les deux plans annexés décrivent ces ouvrages susmentionnés.

Etant donné qu'il y aurait une augmentation substantielle de places de parc publiques, la Municipalité en profiterait pour mettre aux normes les places de parc devant l'église et à la Grand-Rue, ce qui aura pour conséquence la suppression de quelques places de parc non conformes.

Ce préavis s'inscrit dans la vision 2030 de la Municipalité, sous la thématique « sécurité de chacun », rubrique « assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des écoliers ».

II. Description du projet

La description des travaux envisagés est la suivante :

- démolition du trottoir existant et réalisation d'un nouveau trottoir d'une largeur de 2.00 m sur une longueur d'environ 90 m
- réalisation d'une dalle en béton pour l'arrêt des bus scolaires évitant les déformations de la chaussée sur une surface d'environ 110 m²
- transformation de l'escalier d'accès à l'école primaire, avec la réalisation d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite
- réalisation d'un chemin d'accès, d'une largeur de 6.00 m, aux nouvelles places de stationnement. Celles-ci auront une surface d'environ 445 m² (voir plan de situation - chiffre 5)
- réalisation de 28 places de stationnement en pavés filtrants
- construction d'un nouveau collecteur d'évacuation des eaux pluviales du futur parking d'une longueur d'environ 80 m.

III. Prestations du bureau d'ingénieur mandaté

La Municipalité a approché le bureau d'ingénieurs Gérard Chevalier SA afin d'être aidée dans cette démarche. Les prestations de ce bureau seraient réparties en trois phases décrites ci-dessous.

Il est ici précisé que ce bureau possède à l'interne une section architecturale. Les prestations de conseil et d'assistance en architecture, permettant la meilleure intégration du projet dans le bâti, sont comprises dans la présente proposition.

Phase 1 – Consultation préalable

Les prestations sont :

- séances avec le maître de l'ouvrage
- visite sur place et relevés altimétriques du terrain
- établissement d'une esquisse de plan pour présenter le crédit d'étude

Phase 2 – Etudes préliminaires

Les prestations sont :

- séances pour présentation et consultation préalable du voyer des routes, de l'inspecteur signalisation et de CarPostal afin de vérifier la faisabilité d'un arrêt de bus sur la route de Bovon pour 2 bus, la réalisation d'un trottoir de liaison sur la route de Bovon, la création d'une rampe d'accès au collège et la réalisation d'un parking public de 28 places sur les parcelles numéros 39 et 212
- chiffrage estimatif des travaux

Phase 3 – Etude de projet et appels d'offres pour demande de crédit de construction

Les prestations sont :

- établissement de l'avant-projet

- projet de l'ouvrage partiel
- demande d'autorisation (mise à l'enquête)
- appels d'offres pour devis général
- établissement des documents pour la demande de crédit de construction

IV. Proposition d'honoraires

Phase 1 – Consultation préalable

Les honoraires de cette phase, de CHF 1'500.00 HT, ont déjà été payés.

Remarque : la Municipalité a d'ores et déjà mandaté le bureau d'ingénieurs afin de pouvoir présenter des plans avec le crédit d'étude, ainsi qu'une estimation financière de cette étude.

Phase 2 - Etudes préliminaires

Les honoraires sont proposés forfaitairement à CHF 10'000.00 HT.

Remarque : ce montant sera dû en cas d'arrêt du projet à la suite de la consultation préalable.

Phase 3 – Etude de projet et appels d'offres pour demande de crédit de construction

Les honoraires sont proposés forfaitairement à CHF 14'500.00 HT.

Remarque : en cas de poursuite du mandat, et passage à la phase construction, ce montant sera considéré comme un acompte sur les honoraires finaux.

V. Crédit d'étude et financement

Au vu de ce qui précède, la Municipalité sollicite un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'700.00 pour les phases décrites ci-dessus, soit :

honoraires d'ingénieur civil HT		
- phase 2	CHF	10'000.00
- phase 3	CHF	14'500.00
honoraires de géomètre HT	CHF	4'000.00
total honoraires HT	CHF	28'500.00
TVA 7.7%	CHF	2'200.00
Total honoraires TTC	CHF	30'700.00

=====

Le financement sera assuré par la trésorerie courante de la Commune.

L'amortissement se fera sur les comptes de l'exercice 2020.

VI. Conclusion

Afin de lui permettre d'étudier et de consulter les services de l'État ainsi que CarPostal pour obtenir les garanties suffisantes quant à la faisabilité de ce projet ; puis étudier le projet et procéder à l'appel d'offres, avant de déposer un préavis de crédit de construction, la Municipalité sollicite le présent crédit d'étude.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

- vu le préavis municipal N° 8/2019 du 7 octobre 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 30'700.00 destiné à la création d'un arrêt de bus et d'un trottoir sur la route de Bovon ainsi que la réalisation d'un parking public ;
2. d'autoriser le financement par notre trésorerie courante ;
3. d'amortir cet investissement sur les comptes de l'exercice 2020.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

I. Rossel

S. Böhlen



Vufflens-la-Ville, le 7 octobre 2019

Traité par E. Maeder



Commune de Vufflens-la-Ville

Arrêts de bus, trottoir et parking de l'École primaire

Format : 0.22 m²

Echelle : 1:250

Mod.	Date	Dess.	Contr.
	24.09.2019	SS	MJ
A			
B			
C			
D			
E			
F			

Situation

Avant-projet

Plan N° : 1918/C-001



Gérard Chevalier sas
Bureau d'ingénieurs diplômés oie
36 rue des Charpentiers
CP 258 1110 Morges 1

Tel: +41 21 904 75 40
Fax: +41 21 904 75 41
info@chevalier.ch
www.chevalier.ch

Mod.	Objet de modification
A	
B	
C	
D	
E	
F	

Légende:

Existant

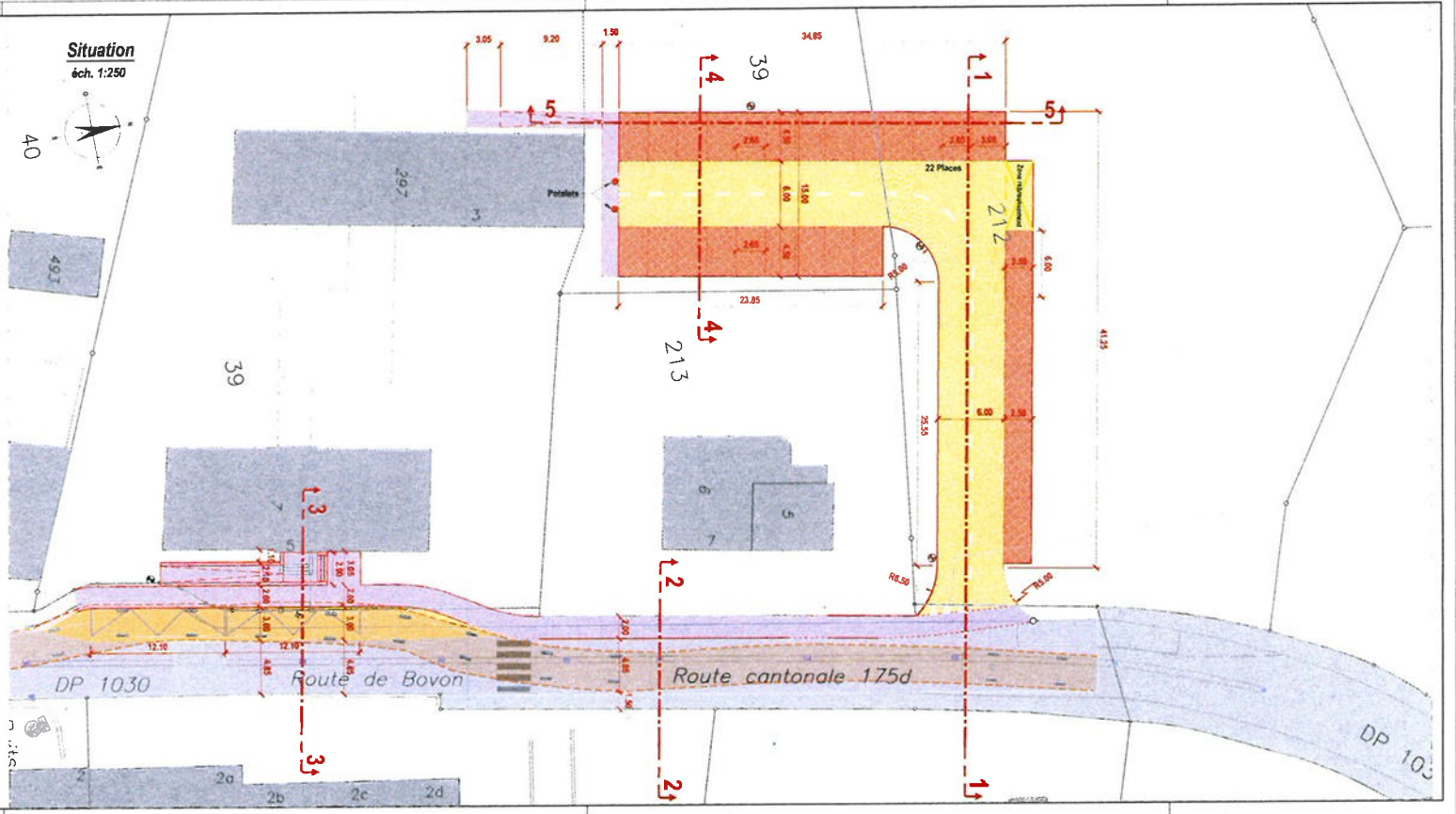
- Chaussée
- Surface carrossable
- Trottoir
- Surface verte
- Bord de route
- Luminaire

Projet

- Chaussée y compris fondation
- Trottoir y compris fondation
- Bord de route, bordure béton type Etat de Vaud
- Bordurette, granit
- Pavé, granit
- Colation
- Pavés filtrants
- Luminaire

Situation

éch. 1:250



Commune de Vuilleins-la-Ville

Parcelle : 031 m²

Année de bus, trottoir et parking de l'École primaire

Échelle : 1/250

Mat	Q	SS	SS	RS
A				
B				
C				
D				
E				

Coupes

Avant-projet

Plan N° 1918/C-002

Départ de modification

- Légende:**
- Chaussée
 - Surface cimentée
 - Trottoir
 - Surface verte
 - Bord de route
 - Luminaire
 - Colonne
 - Terrain existant
- Signal**
- Chaussée et corps fondation
 - Trottoir et corps fondation
 - Bord de route bordure béton type 100 de Veau
 - Bordure, gazon
 - Plaque grand
 - Colonne
 - Plaque blanc
 - Luminaire

